

OpSens inc.

Financement par prise ferme de 10 millions \$

Un prospectus simplifié provisoire contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document n'a pas encore été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada. Un exemplaire du prospectus simplifié provisoire doit être transmis à tout investisseur qui a reçu le présent document et manifesté un intérêt à acquérir ou à souscrire les titres.

Aucune souscription ou offre d'achat de titres ne peut être acceptée avant le visa du prospectus simplifié définitif.

Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus simplifié provisoire, le prospectus simplifié définitif et toutes leurs modifications pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

Les actions ordinaires décrites aux présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, en sa version modifiée (la « Loi de 1933 »), ou d'une loi sur les valeurs mobilières d'État et, par conséquent, elles ne peuvent être offertes ni vendues aux États-Unis, sauf conformément à des dispenses des exigences d'inscription de la Loi de 1933 ou d'une loi sur les valeurs mobilières d'État.

Émetteur :	OpSens inc. (la « Société »)
Placement :	5 263 158 actions ordinaires (les « Actions ordinaires ») de la Société par voie de prise ferme (le « Placement »).
Prix :	1,90 \$ par Action ordinaire (le « Prix d'émission »)
Produit brut :	Environ 10 000 000 \$
Option des Preneurs fermes :	La Société attribuera aux Preneurs fermes une option (l'« Option de surallocation ») afin d'acheter un nombre additionnel d'Actions ordinaires égal à 15 % du nombre d'Actions ordinaires souscrites aux termes du Placement afin de pourvoir à toute surallocation, le cas échéant, et pour des fins de stabilisation de marché. L'Option de surallocation pourra être levée, en tout ou en partie, pour une période de 30 jours à compter de la Date de clôture.
Emploi du produit :	La Société a l'intention d'utiliser le produit net du Placement pour le fonds de roulement et les frais généraux et administratifs de la Société.
Type de placement :	Prise ferme par voie de prospectus simplifié, sujet à une convention de prise ferme formelle, comprenant des clauses standard de retrait en cas de catastrophes (<i>disaster out</i>), en cas de changements défavorables importants (<i>material adverse change out</i>) et de non-respect (<i>breach out</i>) jusqu'à la Date de clôture.
Juridictions :	Le Placement sera effectué dans toutes les provinces canadiennes. Les Actions ordinaires seront également offertes à des acheteurs américains par voie de placement privé en vertu d'une dispense des exigences d'inscription prévue à la <i>Loi de 1933</i> et dans d'autres juridictions sur la base d'un placement privé.
Inscription à la cote :	Les Actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « OPS ». La Société devra obtenir les approbations nécessaires pour l'inscription des Actions ordinaires émises aux termes du Placement auprès de la TSX, laquelle inscription devra être conditionnellement approuvée avant la Date de clôture.
Commission des preneurs fermes :	6,0 % payable à la Date de clôture.
Teneur de livres (bookrunner) :	Stifel GMP
Date de clôture :	Le ou vers le 22 décembre 2022 (la « Date de clôture »), ou toute autre date mutuellement convenue entre la Société et les Preneurs fermes.